



Communiqué pour diffusion immédiate

Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal « Cinquante ans au service de ses membres »

Montréal, le 9 mars 2015 – Le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) représente depuis 50 ans déjà les intérêts collectifs des quelque 2 000 professionnels diplômés universitaires, couverts par son accréditation, qui œuvrent au sein de la Ville de Montréal, ainsi que de cinq municipalités de banlieue de l'île de Montréal (Côte Saint-Luc, Dorval, Mont-Royal, Pointe-Claire et Westmount).

Depuis sa fondation le 8 mars 1965 par huit préposés à la planification, le SPPMM a vu le nombre de professionnelles et de professionnels qu'il représente croître de manière impressionnante :

- **1987** **125 membres**
- **1992** **500 membres**
- **2002** **1 200 membres**
- **2015** **1 929 membres**

Des acquis importants pour les syndiqués

Dès sa création, le SPPMM a veillé à l'étude, à la défense et au développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres qui ont notamment pu obtenir :

- une couverture d'assurance médicale, dentaire et d'invalidité, ainsi qu'une assurance-vie (1983);
- le régime de prestation supplémentaire à l'allocation de chômage (PSC) pour les professionnelles en congé de maternité (1992);
- l'appariement des fonctions professionnelles et l'harmonisation des conditions de travail, à la suite des fusions municipales (2004);
- l'harmonisation des caisses de retraite des professionnels de la Ville de Montréal (2010).

Au lendemain du 8 mars, Journée internationale de la femme, il apparaît intéressant de souligner que la proportion de femmes représentées par le SPPMM est passée de 38 % en 1998 à 56 % en 2015. De surcroît, quatre des cinq membres de son comité exécutif sont des femmes, dont la présidente.

Prochains défis à relever

Avec l'adoption de la Loi 15 qui vise à restructurer les régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal et un gouvernement qui prône l'austérité, les défis des prochaines années apparaissent d'envergure pour les organisations syndicales. Dans ce contexte de néo-libéralisme, le syndicat a toujours un rôle de premier plan à exercer afin de veiller aux intérêts de ses membres, de protéger les acquis et de contribuer à bâtir une société plus juste et équitable pour tous !

Engagement social

Par ailleurs, en vertu de la politique de solidarité du SPPMM, les membres soutiennent annuellement deux organismes montréalais dont les actions contribuent à améliorer la qualité de vie de personnes plus démunies, en donnant 1 % de ses revenus annuels. « Cela se veut en quelque sorte un retour d'ascenseur des professionnelles et professionnels comme nous, qui avons eu la chance de recevoir une éducation et d'obtenir un diplôme universitaire », de préciser Gisèle Jolin, présidente du SPPMM.

À propos du SPPMM

De formations universitaires diverses, rappelons que les professionnelles et professionnels du SPPMM travaillent dans des domaines variés tels que les sciences, le développement économique, social, culturel et sportif, les finances, les technologies de l'information, l'aménagement du territoire, l'environnement, les communications, la bibliothéconomie, l'évaluation foncière ainsi que la gestion immobilière.

Vous êtes invités à consulter [l'historique](#) du SPPMM sur son site Web !

- 30 -

Renseignements :

Claude Brouillard : 514-845-9646